
Conférence sur les plus-values immobilières (Janvier 2019)

Publié le 25/01/2019



Me Jean-Philippe BRUNET, notaire à Paris, a donné une conférence publique le jeudi 24 janvier dernier à la Chambre des Notaires de Paris sur le thème "Les plus-values immobilières : calcul, biens et personnes concernés, cas d'exonération".

Me **Jean-Philippe BRUNET**, notaire à Paris, a donné une conférence publique le jeudi 24 janvier dernier à la Chambre des Notaires de Paris sur le thème "**Les plus-values immobilières : calcul, biens et personnes concernés, cas d'exonération**".

Voir le support de cette conférence :

Pour aller plus loin : Calcul des plus-values immobilières

Utiliser notre calculateur qui permet d'estimer l'impôt sur les plus-values pour un particulier résidant en France (au sens fiscal) à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti (maison ou appartement). La consultation auprès d'un notaire permettra de compléter cette information.